

■ **Restaurant La Tuilerie Sàrl**, à Le Mouret, Montévrax, Praz Mathaux 9. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 04.10.2004. But: exploiter tous établissements publics, en particulier le café-restaurant de la Tuilerie, à Montévrax-Le Mouret, ainsi que tous autres établissements ou installations visant à offrir à la clientèle des boissons, des mets. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apport en nature à concurrence de CHF 10'000.— et en espèces à concurrence de CHF 10'000.—. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 04.10.2004, Vito Guagnano fait apport à la société, selon bilan au 31.08.2004, des actifs et passifs de l'entreprise individuelle 'Restaurant La Tuilerie, Guagnano Vito', à Le Mouret, actifs: CHF 36'652.28; passifs: CHF 25'444.90, soit un actif net de CHF 11'207.38, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 10'000.— à la libération du capital social. Le solde de CHF 1'207.38 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. En contrepartie, il a été remis une part sociale de CHF 10'000.— à l'apporteur. Associés: Guagnano Vito, d'Italie, à Marly, pour une part de CHF 10'000.—, et Guagnano-Demierre Marie-Josée, de Montet, à Marly, pour une part de CHF 10'000.—. Gérants: les associés Guagnano Vito et Guagnano-Demierre Marie-Josée, tous deux avec signature collective à deux. Organe de publication: FOSC.

Journal no 4476 du 14.10.2004
(02500042 / CH-217.3.531.881-6)